

# Mesure simplifiée du sous-emploi: résultats d'une enquête par sondage sur la main-d'oeuvre en Namibie

## Résumé

Selon les définitions en vigueur et l'usage admis, la population d'un pays est répartie entre les personnes économiquement actives (autrement dit la main-d'oeuvre) et les autres personnes; parmi les actifs, on distingue les personnes pourvues d'un emploi et les chômeurs.

On est conscient depuis fort longtemps que ces distinctions simples ne rendent que partiellement compte de la situation complexe de nombreux pays. Le manuel du BIT intitulé *Surveys on economically active population, employment, unemployment and underemployment* (Husmanns R., Mehran F. et Verma V., Genève, 1990) envisage d'autres classifications, notamment celle qui consiste à répartir les personnes pourvues d'un emploi entre celles qui occupent un emploi à plein temps et celles qui sont plus ou moins sous-employées. Des pays comme la Namibie souffrent d'un sous-emploi massif; or, cette distinction essentielle est généralement ignorée parce qu'il est difficile de mesurer le sous-emploi par les méthodes classiques, si bien qu'on en reste à la distinction peu réaliste entre personnes occupant un emploi et les chômeurs.

L'auteur s'appuie sur les résultats d'une enquête par sondage sur la main-d'oeuvre menée en août 1991 en Namibie pour le compte de la OIT pour : i) montrer l'importance décisive d'une distinction entre sous-emploi et plein emploi; ii) souligner combien il est difficile d'utiliser des mesures précises fondées sur des notions comme la durée d'emploi ou les gains; iii) proposer une nouvelle méthode.

La méthode utilisée en Namibie était assez simple: elle consistait à distinguer diverses catégories socio-économiques suffisamment homogènes de personnes sous-employées en tenant compte des réalités locales, puis à faire le décompte des personnes comprises dans chacune de ces catégories. On a ainsi distingué trois catégories de personnes sous-employées: 1) celles qui occupent un emploi rémunéré occasionnel, c'est-à-dire essentiellement les habitants des grandes villes qui exercent de petits métiers: chargement de camions, bâtiment, etc.; 2) les personnes qui pratiquent l'agriculture de subsistance, exploitent une certaine superficie de terre et (ou) possèdent un certain cheptel et résident dans leur exploitation, y compris les travailleurs familiaux; 3) les propriétaires de petites entreprises du secteur informel; en Namibie, il s'agit essentiellement d'entreprises fabriquant et vendant de la bière, des pâtisseries et d'autres produits alimentaires similaires.

Pour renforcer l'homogénéité des diverses catégories, on pourrait affiner ces distinctions selon des critères supplémentaires: localisation (urbaine ou rurale), profession ou secteur économique.

Il n'est pas nécessaire que les personnes interrogées indiquent elles-mêmes la catégorie à laquelle elles estiment appartenir. L'immense majorité des agriculteurs de subsistance et leurs conjoints se considèrent comme chômeurs. De même, on peut se passer des données sur les revenus, l'aménagement du temps et les capitaux (terre, cheptel) car, dans le cadre

d'une enquête nationale auprès des ménages, les données obtenues seraient nécessairement très imprécises. Ce qui importe, c'est de savoir si le ménage possède de la terre et (ou) un cheptel et (ou) s'il gère une entreprise, si petite soit-elle. La classification proprement dite peut être faite au stade de la codification.

Il est évident que les renseignements sur le sous-emploi sont loin d'être satisfaisants. Ainsi, les chiffres disponibles ne donnent pratiquement aucune idée du degré de sous-emploi de chacune des trois catégories ni, par exemple, du temps que les femmes consacrent aux tâches agricoles (selon les normes de l'OIT, ces données indiquent le nombre de personnes en état de sous-emploi, mais non le volume du sous-emploi). D'un autre côté, ces données servent surtout à l'analyse du marché du travail national. Les analystes du ministère du Travail et du Perfectionnement de la main-d'oeuvre connaissent bien la situation générale de l'agriculture de subsistance, et savent en particulier que le travail y est saisonnier et souvent rare, que les revenus y sont très faibles et qu'en outre la majorité des personnes sous-employées de ce secteur seraient prêtes à prendre un autre emploi si elles en avaient la possibilité. Ce qu'ils ignoraient avant cette enquête - et c'est en quoi elle a été bénéfique - c'étaient le nombre et la proportion de personnes sous-employées.